

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG 2007/II - 6^e/13
Séance du 23 MARS 2007

CONVENTION ENTRE L'ADEME ET LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN : CONVENTION D'APPLICATION 2007 DE L'ACCORD-CADRE PLURIANNUEL PORTANT SUR LA PERIODE 2004-2009

Le Conseil Général,

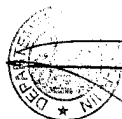
- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2007 /I-6^{ème} /09 des 14 et 15 décembre 2006 relative au Budget Primitif 2007 Maîtrise des Déchets et Qualité de l'Air,
- VU le rapport au Conseil Général du 28 septembre 2004 approuvant l'accord-cadre pluriannuel entre l'ADEME et le Département du Haut-Rhin portant sur la période 2004-2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

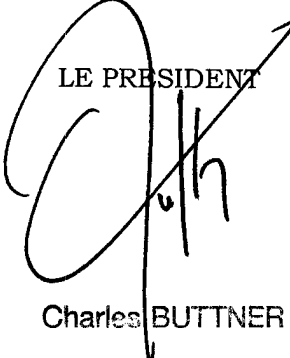
- ❖ approuve la convention jointe au rapport,
- ❖ autorise le Président à signer la convention,
- ❖ donne délégation à la Commission Permanente pour l'attribution des subventions, conformément aux termes de la convention.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet A.H. M.
Pour le Conseil Général
Délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER